

Jeudi, 1er octobre 1896.

Les membres présents étaient :—

L'honorable CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, Président,

Les honorables messieurs

Adams,	Clemow,	MacInnes (Burlington),	Owens,
Allan,	Cochrane,	MacKeen,	Perley,
Almon,	De Blois,	McCallum,	Poirier,
Armand,	Dever,	McClelan,	Power,
Arsenault,	Dickey,	McDonald (Cap-Breton),	Primrose,
Baird,	Dobson,	McInnes (N.-Westm'tr),	Prowse,
Baker,	Ferguson,	McKay,	Reid,
Bécharde,	Forget,	McKindsey,	Robitaille,
Bellerose,	Gowan,	McLaren,	Scott,
Bernier,	Hingston (Sir William),	McMillan,	Snowball,
Bolduc,	Kirchhoffer,	Merner,	Sullivan,
Boucherville, de	Landry,	Montplaisir,	Temple,
Boulton,	Lewin,	Mowat (Sir Oliver),	Thibaudeau (Rigaud),
Bowell (Sir Mackenzie),	Lougheed,	O'Brien,	Villeneuve,
Carling (Sir John),	Macdonald (I.P.-E.),	O'Donohoe,	Wark.
Casgrain,	Macdonald (Victoria),	Ogilvie,	

PRIÈRES.

L'honorable M. Bellerose, du comité permanent du compte rendu des *Débats* a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

CHAMBRE DE COMITÉ No 2,

JEUDI, 1er octobre 1896.

Le comité permanent du compte rendu des *Débats* du Sénat, a l'honneur de présenter son premier rapport.

Dans le contrat passé avec messieurs Holland pendant la troisième session du cinquième parlement, 1885, pour la publication du compte rendu des débats du Sénat, il est stipulé :—

“ S'il arrivait qu'il y eut deux sessions dans une même année, le présent marché ne s'appliquerait pas à la session extraordinaire pour laquelle il y aurait lieu de faire un arrangement spécial.”

Votre comité recommande que messieurs Holland reçoivent le prix ordinaire de \$300.00 par semaine pour la présente session, qu'elle soit ajournée ou prorogée, et que tout nouvel arrangement soit différé jusqu'à la prochaine réunion du parlement.

Votre comité recommande de plus que les débats du Sénat soient traduits en français, que le nombre d'exemplaires à imprimer soit dans la même proportion que pour la Chambre des Communes, et que le président soit autorisé à prendre les dispositions nécessaires pour la mise à exécution de cette résolution ; les frais de traduction ne devant pas toutefois excéder une piastre et cinquante centins par page.

Votre comité recommande que M. William Smith, qui a été ajouté pour un temps au personnel des sténographes du Sénat soit encore employé à la prochaine session du parlement en la même capacité et aux mêmes appointements qu'à présent, savoir :